



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journées européennes du patrimoine

Visites guidées de la préfecture de la Haute-Vienne les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 après-midi

La préfecture de la Haute-Vienne, édifice classé aux monuments historiques, vous ouvre ses portes les samedi 21 et dimanche 22 septembre après-midi.

Le thème de cette 36^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine est : « **Arts et divertissements** ».

À cette occasion, venez à la découverte de la préfecture de la Haute-Vienne !

Préfecture de la Haute-Vienne

Construit entre 1900 et 1908 selon les plans de l'architecte Jules Godefroy, le bâtiment résulte d'un concours lancé en 1897, à la suite de l'affaissement d'une partie de l'ancienne Intendance du Limousin. La décoration des salles de réception a été confiée à des artistes spécialisés et à un groupe de peintres locaux. Elle témoigne du goût de la III^{ème} République pour une riche ornementation à base de stucage, de décors muraux et de plafonds peints, mêlant allégories aériennes et hommages aux célébrités limousines.

- Après huit mois de travaux de restauration, l'ancienne salle des délibérations du conseil général, inscrite au titre des monuments historiques, a été rebaptisée **salle Marianne** le 28 mars 2019. Cette année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, venez redécouvrir ce lieu emblématique de la préfecture.

Visites commentées

Les visites guidées gratuites, d'une durée de 45 minutes, permettent de découvrir l'escalier d'honneur, les salles de réception, la salle Marianne et se terminent par une visite du bureau du préfet.

Heures des visites : 14h15, 15h15, 16h15 et 17h00.

Réservation obligatoire au 05.55.44.17.57 (en semaine) ou au 05.55.44.18.00 (le week-end) → **Dans la limite des places disponibles.**

En raison du plan Vigipirate renforcé, des contrôles seront effectués à l'entrée de la préfecture :

- Interdiction d'introduire des sacs volumineux, sacs à dos ou bagages (pas de consigne) ;
- Ouverture des vestes, imperméables ou manteaux ;
- Inspection visuelle des sacs ;
- Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée des bâtiments.